

Audition de M. Joaquín Almunia (affaires économiques et monétaires)

M. Joaquín ALMUNIA (Espagne), membre désigné de la Commission chargé des affaires économiques et monétaires, a répondu, au cours de son audition, à de nombreuses questions des députés sur ses propositions visant à améliorer l'application du Pacte de stabilité et sur les statistiques grecques. M. Joaquín Almunia a souligné la nécessité de se concentrer davantage sur les actions préventives, sur la dette et sur l'application du Pacte. Il a défendu également la nécessité de réformes structurelles et préconisé de placer la croissance au cœur de la stratégie de Lisbonne.

Dans son intervention d'ouverture, M. Joaquín Almunia a constaté que *"le principal défi auquel l'Europe se trouve confrontée actuellement dans le domaine économique et social est le manque de croissance et d'emplois."* Il a préconisé de reprendre la stratégie de Lisbonne, laquelle, à son avis, pêche par son *"excès de priorités"*. *"La croissance devra se trouver à nouveau au centre de la stratégie parce que, sans elle, il ne sera pas possible de faire aller ensemble les aspects sociaux et les aspects environnementaux de l'agenda de Lisbonne"*, a affirmé M. Joaquín Almunia, qui – pour reprendre les termes de M^{me} Pervenche BERÈS (PSE, FR), présidente de la commission des Affaires économiques - est *"le seul membre désigné de la Commission qui était déjà membre de la Commission sortante et qui conserve son portefeuille"*.

Pour ce qui est du Pacte de stabilité, il faut, d'après M. Joaquín Almunia, en réorganiser certains éléments pour en accroître l'efficacité et la crédibilité dès lors que l'on constate diverses déficiences: *"Le cadre budgétaire ne fournit pas assez d'incitants pour que soit adopté un comportement prudent lorsque la conjoncture est favorable et n'est pas suffisamment rigoureux en ce qui concerne le critère de la dette"*. L'application du Pacte a manqué de cohérence, d'où perte de crédibilité et d'adhésion et incertitude institutionnelle. Ce qui importe avant tout à présent, a ajouté M. Joaquín Almunia, c'est que les règles tiennent compte de la réalité économique d'une Union où le potentiel de croissance est bas et les problèmes structurels sérieux.

M. Joaquín Almunia a évoqué également les statistiques et affirmé que *"l'existence de statistiques de qualité est une des conditions d'une société démocratique"*. En particulier, *"un contrôle budgétaire et économique efficace est impossible sans statistiques fiables. L'expérience récente de la vérification des données budgétaires grecques en a fait clairement la démonstration"*. Dans ce contexte, *"il est nécessaire de renforcer encore Eurostat"*: M. Joaquín Almunia a affirmé vouloir accroître sensiblement ses moyens, ce qui *"devra aller de pair avec l'établissement de priorités qui pourrait se solder par l'abandon de certaines tâches non essentielles"*.

Mettre plus l'accent sur la dette publique

À la faveur des questions, plusieurs orateurs ont évoqué la proposition de réforme du Pacte de stabilité. Sont intervenus en premier lieu M. Alexander RADWAN (PPE-DE, DE), coordinateur du PPE, et M. José GARCÍA-MARGALLO (PPE-DE, ES), vice-président. M. Joaquín Almunia a affirmé avec force que *"les règles sont les mêmes et tous les pays doivent être traités avec équité, ce qui ne veut toutefois pas dire qu'ils doivent être traités de la même manière"*. *"Il faut que les règles soient claires, mais il faut tenir compte de la rationalité économique parce que, sinon, nous courons le risque de l'irrationalité parce que nous recherchons la simplicité"*, poursuivit M. Joaquín Almunia. *"Les règles du Pacte restent toujours en vigueur, les valeurs de référence de la dette et du plafond sont et restent pleinement en vigueur"*, a-t-il répété.

M. Joaquín Almunia a indiqué à M. Alain LIPIETZ (VERTS/ALE-FR) qu'*"il faut mettre beaucoup plus l'accent sur les niveaux de la dette publique"*. *"Nous allons continuer d'être attentifs au déficit, mais nous allons aussi accorder plus d'attention à la dette"*, par le renforcement des avertissements contre des dérapages en période de croissance. De surcroît, il s'agit d'éviter que le déficit soit, sur le plan comptable, occulté dans les chiffres de la dette. Il faudra réexaminer les circonstances exceptionnelles afin de *"renforcer la crédibilité sans affaiblir le Pacte"* et savoir que faire lorsqu'un pays dépasse 3%, non pas à cause d'une politique budgétaire fautive, mais en raison d'une situation conjoncturelle particulièrement difficile.

Compétitivité et croissance

Pour ce qui est de la compétitivité de l'économie européenne, M. Joaquín Almunia a affirmé que *"la compétitivité doit se fonder sur une plus grande qualification des moyens humains, sur une meilleure utilisation des technologies et sur la capacité d'entreprendre"*. Il a insisté sur la nécessité de réformes. Il dit comprendre la préoccupation de M. Poul RASMUSSEN (PSE, DK), pour qui il est difficile pour les États membres de réaliser des réformes s'il n'y a pas de croissance, mais, précisa-t-il, *"nous ne parviendrons pas à une croissance durable s'il n'y a pas de réformes"*.

Le membre désigné de la Commission a reconnu qu'il était difficile de concilier ces objectifs, mais a affirmé avec force qu'il était possible de *"rendre compatibles flexibilité et sécurité"*, en citant le Danemark en exemple. Il a rassuré M^{me} Sarah WAGENKNECHT (GUE/NGL, DE) en disant qu'il fallait accorder la priorité à la lutte contre le chômage, tout en précisant: *"Je ne pense pas qu'il y ait contradiction entre croissance, stabilité des prix ou stabilité budgétaire et maintien du bien-être, tout au contraire; les pays plus stables sur le plan macroéconomique ont un plus grand potentiel de croissance, à condition que s'y ajoute une bonne organisation des marchés"*.

Statistiques

Plusieurs députés – tel M. Andreas SCHWAB (PPE/DE, DE) – ont évoqué l'affaire des chiffres grecs et se sont interrogés sur la possibilité de sanctions. M. Joaquín Almunia a constaté que *"les nouvelles données chiffrées reçues sont plus conformes à la réalité que les précédentes"* et déclaré qu'une mission d'Eurostat se rendrait sous peu en Grèce pour examiner non seulement les chiffres postérieurs, mais aussi les chiffres antérieurs à 2000. Quant à la possibilité de sanctions, le membre désigné de la Commission a répondu que *"actuellement, on n'envisage pas de sanctions pour une notification qui ne correspond pas à la réalité"*, quoique ce soit une question que l'on peut étudier à l'avenir pour des actes de mauvaise foi. Il a rappelé néanmoins que, dans le cas de la Grèce, *"la Commission peut décider de suspendre la réception des fonds de cohésion"*, quoique, a-t-il précisé, *"ce ne soit pas là une décision automatique"*. Répondant à M^{me} Ieke van den BURG (PSE, NL), coordinatrice socialiste, M. Joaquín Almunia a déclaré qu'il fallait plus de moyens humains et matériels à Eurostat ainsi que des instruments juridiques nouveaux de contrôle des données.

M. Joaquín Almunia a fait en outre un lien entre la crédibilité des données et l'extension prévue de la zone euro. Par ailleurs, il a fait part de son souhait que, au cours de la présente législature, *"plusieurs nouveaux États membres adhèrent à la zone euro"*. Répondant à M. Jan HUDACKY (PPE-DE, SK), il a affirmé: à la Commission, *"nous conseillons de ne pas aller trop vite pour entrer dans le mécanisme de change ou dans l'euro"*, car il convient d'examiner au préalable si les conditions appropriées sont remplies.

Répondant à une question de M. Ian HUDGHTON (VERTS/ALE, UK) sur la façon d'améliorer les statistiques afin de mesurer la qualité de vie dans les divers pays, le membre désigné de la Commission a reconnu qu'il faudrait, au moyen d'un instrument quelconque, améliorer ces statistiques et a cité l'Espagne en exemple, laquelle, *"quand bien même elle n'aurait pas un*

revenu par habitant supérieur à celui de beaucoup de pays en pointe, a une qualité de vie supérieure à celle qu'expriment les statistiques".

Cohésion

Interrogé sur la politique de cohésion, le membre désigné de la Commission a fait valoir que *"plus hétérogène et plus diverse est l'Union européenne, plus nécessaire est la politique de cohésion"* et s'est dit confiant que le Conseil ne réduirait pas les moyens nécessaires et n'abaisserait pas, dans les nouvelles perspectives, le plafond de 1,24%. *"Je fais totalement mienne la proposition de la Commission de placer le plafond budgétaire à 1,24% des ressources parce que cela établira un meilleur équilibre entre les capacités d'action de l'Union européenne et ses demandes réelles"*.

Le membre désigné de la Commission a fait également référence à la représentation de la zone euro dans les enceintes économiques internationales et affirmé que, *"puisque'elle n'est pas proportionnée à son poids économique"*, elle devrait être réexaminée.

7.10.2004

Commission des Affaires économiques et monétaires

Présidente : Pervenche BERÈS (PES, FR)

Plus d'informations

Paula Fernández Hervás - tél. +32 (0)2 28 42535 - e-mail: econ-press@europarl.eu.int

Maria Andrés Marin - tél. +32 (0)2 28 44299 - e-mail: mmarin@europarl.eu.int